



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°27 du 17 Août 2011



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le mardi 16 août par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence non récoltées.

## **ABRICOTIER**

### **ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER OU ECA**

En été, la maladie peut se repérer facilement : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale (Cf. photos dans BSV RA Arboriculture n°23 du 19/07/2011).

**En cas de présence, arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie.**

### **ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE***

Cf. paragraphe PRUNIER. Le 8 août, aucun symptôme n'a été repéré sur le feuillage sur les parcelles d'abricotiers du réseau.

## **PECHERS**

### **TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER—*CYDIA MOLESTA***

En Moyenne Vallée du Rhône et dans le secteur Rhône-Loire, le vol se poursuit avec des prises faibles.

### **MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI***

La bactérie responsable de cette maladie s'attaque aux *Prunus*, et en particulier aux pêchers, abricotiers et pruniers Cf. photos des symptômes dans le BSV RA ARBO n°11 du 27/04/2011). Nous sommes toujours dans la période à risque de contaminations secondaires. Les conditions climatiques annoncées cette semaine ne sont pas favorables aux contaminations. Aucun symptôme n'a été observé cette semaine sur les parcelles de référence du réseau.

### **MALADIES DE CONSERVATION**

Les températures supérieures à 20°C accompagnées d'une forte hygrométrie prolongée, et la présence de blessures sont favorables à ces maladies provoquées par des champignons (*Monilia*, *Alternaria*, *Botrytis*, *Rhizopus*, *Penicillium*). Afin de limiter le développement des maladies de conservation, pensez à mettre en place les mesures prophylactiques qui consistent à faire chuter les fruits pourris, et à favoriser l'aération des arbres par la taille en vert. Le 16 août, la présence de fruits avec pourritures a été observée sur une parcelle située en Drôme, à raison de 5% de fruits pourris sur 200 fruits observés.

## **PRUNIER**

### **MALADIES DE CONSERVATION**

Cf. paragraphe PECHERS. Le 16 août, aucun symptôme n'a été observé sur les parcelles du réseau qui sont proches de la récolte.

### **ROUILLE DU PRUNIER - *TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE***

La rouille du prunier peut dans certaines conditions provoquer une défoliation grave des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, prunes moins sucrées). Les infections ont lieu pendant les pluies lors d'humectation prolongée (supérieures à 4 heures) courant mai-juin, par les spores disséminées par le vent. Des symptômes apparaissent pendant l'été sur les feuilles : pustules de couleur brun noir sur la face inférieure, et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supérieure. **Le 16 août, aucun symptôme n'a été repéré sur le feuillage sur les parcelles de pruniers du réseau.**



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### POMMIER

#### **TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS***

Nous sommes toujours dans la période de contaminations secondaires : les conidies présentes dans les taches sur feuilles dues aux contaminations primaires, peuvent infecter des feuilles et des fruits lors des pluies ou d'irrigation sur frondaison prolongée. Les contaminations secondaires dépendent des conditions d'humectation et de température. **25°C, 8 heures d'humectation sont nécessaires à l'infection par les conidies.**

#### **OIDIUM - *PODOSPHAERA LEUCOTRICHA***

Les conditions climatiques connues au printemps et au début de l'été ont été très favorables aux contaminations primaires, puis aux infections secondaires. Celles-ci peuvent continuer à se succéder jusqu'à l'automne (dissémination des conidies par le vent). Le 16 août, des pousses oïdiées ont été observées sur une parcelle Rhône/Loire (sur 2 suivies dans ce secteur) avec un niveau de présence fort (plus de 10 pousses attaquées sur 50 pousses), sur une parcelle de Savoie/Haute-Savoie (sur 2 parcelles suivies) avec un niveau de présence faible (moins de 5 pousses attaquées sur 50 pousses), et sur 2 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône (sur 3 suivies) avec un indice de présence faible également. **A cette période, le champignon exige peu d'humidité pour germer, et préfère les températures comprises entre 10°C et 20°C.**

#### **PUCERONS LANIGERES - *ERIOSOMA LANIGERUM***

Le 16 août aucun foyer n'a été observé sur les parcelles du réseau.

### POIRIER

#### **TAVELURE DU POIRIER—*VENTURIA PIRINA***

Cf. paragraphe POMMIER-Tavelure du pommier. Le champignon se conservant dans les chancres sur bois, des symptômes peuvent apparaître dans les parcelles qui ne présentaient pas de tache en fin de contaminations primaires, mais qui ont un fort historique tavelure.

#### **PSYLLE DU POIRIER—*CACOPSYLLA PYRI***

Le 16 août, aucun psylle n'a été repéré sur les parcelles observées en Savoie. **Sur les parcelles fortement attaquées, des mesures prophylactiques peuvent permettre de limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts : par la taille en vert, ou bien encore par l'irrigation par aspersion qui permet de lessiver le miellat (mesure déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes).**

### POMMIER-POIRIER

#### **CARPOCAPSE DU POMMIER ET POIRIER—*CYDIA POMONELLA***

Le modèle Carpopapse des pommes (modèle SRAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions. **Sur le terrain, le vol de carpopapse se poursuit dans les différents secteurs avec des prises en augmentation par rapport à la semaine dernière.**

Pour le secteur Moyenne vallée du Rhône (Sud Valence), le modèle estime 99% des adultes de G2, 98% des pontes de G2, et 94% des éclosions G2 ont été atteints le 17 août. La période de pic d'éclosions est terminée depuis le 11 août. La fin des éclosions de G2 est annoncée par le modèle autour du 26 août.

Pour le secteur Rhône-Loire, le modèle estime que 99% du vol d'adultes de G2, 97% des pontes de G2, et 82% des éclosions ont été atteints le 16 août en zones précoces. La période d'intensification des éclosions est terminée depuis le 16 août. Les éclosions devraient se poursuivre jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre pour les zones précoces.

#### **TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER—*CYDIA MOLESTA***

Le suivi des pièges installés en vergers de pommiers et poiriers se poursuit en Savoie/Haute-Savoie, en Moyenne vallée du Rhône et dans le secteur Rhône-Loire. Les prises sont faibles à fortes suivant les parcelles.

#### **TORDEUSES DE LA PELURE—*CAPUA ET PANDEMIS HEPARANA***

Le vol de deuxième génération de *Capua* se poursuit avec des prises en diminution par rapport à la semaine dernière. Aucune capture de *Pandémis* n'a été observée cette semaine.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### **PETITE TORDEUSE DES FRUITS—*CYDIA LOBARZEWSKII***

Des pièges sont observés chaque semaine sur certaines parcelles de pommiers et poiriers de Savoie/Haute-Savoie pour suivre le vol de cette tordeuse. Aucune capture n'a été observée le 16 août.

### **ACARIENS ROUGES- *PANONYCHUS ULMI***

Le 16 août, des foyers ont été repérés sur une parcelle de pommiers (sur 3 suivies) de Haute-Savoie et sur une parcelle située en Drôme (sur 4 suivies), avec un niveau de présence faible (moins de 5 feuilles occupées sur 50 feuilles observées).

### **FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA***

Il est important de maintenir les observations sur vos parcelles de pommier et poirier, et leur environnement, afin de repérer et supprimer les organes infectés rapidement. Il est nécessaire de couper bien en-dessous du dernier signe visible de la maladie (rougissement ou brunissement des tissus sous-corticaux). Cette distance varie surtout en fonction de la sensibilité de la variété de 1 m pour les variétés très sensibles (poires Passe-crassane, par exemple) à 30 cm (pommiers). Désinfecter régulièrement les outils de taille par trempage dans l'alcool à 70° entre chaque coupe, ou du moins, entre chaque rameau. **Pour plus d'informations sur les mesures d'assainissement, reportez-vous à la note technique Feu Bactérien jointe au BSV RA ARBO n°19 du 21/06/2011.**

## **KIWI**

### **BACTERIOSE DU KIWI—*PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE (PSA)***

Un premier état des lieux des contaminations en Rhône-Alpes a été présenté dans le BSV n°18 du 15/06/2011.

## **CHATAIGNES**

### **CARPOCAPSE DES CHATAIGNES - *CYDIA SPLENDANA***

Le vol de carpocapse des châtaignes se poursuit en Drôme et Ardèche avec des prises faibles observées. Celles-ci sont cependant en augmentation sur certaines parcelles par rapport à la semaine dernière.

### **SEPTORIOSE DES FEUILLES - *SEPTORIA CASTANICOLA***

La septoriose (souvent appelée rouille ou anthracnose des feuilles) provoque l'apparition de taches anguleuses souvent très nombreuses et très serrées sur les feuilles. Lorsque l'attaque est importante, les feuilles jaunissent et tombent prématurément en empêchant le grossissement normal des fruits. Le champignon se conserve sur les feuilles tombées au sol, et se dissémine pendant l'été à l'occasion des pluies.

## **NOIX**

### **CARPOCAPSE DES NOIX—*CYDIA POMONELLA***

Le vol de G2 se poursuit, et d'après le modèle, 93% d'adultes de G2, et 88% d'œufs de G2 et 30% des éclosions ont été atteints le 16 août dans le secteur de Chatte (38). La période d'intensification des éclosions est en cours, et devraient se poursuivre jusqu'au 24 août. Les relevés de piégeage montrent des prises globalement en diminution.

## **TOUTES ESPECES**

### ***DROSOPHILA SUZUKII***

L'insecte *Drosophila Suzukii* est présent dans tous les secteurs. Voici les dernières captures observées :

	PECHER	POMMIER	FRAMBOISIER
08/08	1 prise à Chanas (38)	1 prise à Verrens Arvezy (73) * 1 prise dans 2 pièges à Poisy *	45 prises à Chanas (38)
09/08			89 prises à St Laurent d'Agny (69)
12/08	59 prises à Chasselay (69) 56 prises à Charly (69)	7 prises sur Les Chères (69)	

\*Premières prises positives sur la parcelle

**Soyez vigilants en observant vos parcelles (Cf. photos de dégâts sur abricot et cerise dans le BSV n° 25 du 02/08/2011, et sur fraise dans BSV n°26 du 09/08/2011). En cas de symptômes douteux (affaissement autour d'une cicatrice de ponte et/ou présence d'œufs ou d'asticots), n'hésitez pas à contacter le SRAL Rhône-Alpes et la FREDON Rhône-Alpes.**



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto 2018

**Directeur de publication :** Gérard SEIGLE VATTE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

**Animation :** Anne-Lise Chaussabel, Chambre d'agriculture de la Drôme

**Analyse de risque et Rédaction :** Manuela Dagba, FREDON Rhône-Alpes

**Comité de validation :** Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, Coopérative du Pilat, FDGDON26, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, Adabio, Verger Expérimental de Poisy

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.